

N/REF : 21/07/2025 9H12 C:000003 I:02616
V/REF : AC/C24276
V/Email reçu le Lundi 21/07/2025 a 9H12

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ALZ
IMMEUBLE : RES.LES ALIZES -ALZ
2A/2B/4A/4B, ALLEE DES ALIZES
.
35760 MONTGERMONT

Rennes, le 09 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : ALLEE 4B ALIZES - MME TU 07 66 58 97 81
LOGEMENT N° 102369, PORTE N°21, 2° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE AU PLAFOND DE LA CUISINE

Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 24/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : FUITE SUR EAU PLUVIALE EN TOIT TERRASSE
REMARQUE : L'EAU PASSE ET FUIT QD IL Y A DES GROSSES PLUIES
PRÉCONISATION : PRÉVOIR LE NETTOYAGE DES TOITS TERRASSES DES IMMEUBLES
2A, 2B, 4A ET 4B
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LGESTION Email envoyé le 24/07/25 a 16H01 Mme A. CASAERT

2107 : PRÉVOIR NETTOYAGE DES TOITS TERRASSE DES IMMEUBLES 2A 2B 4A ET 4B
DANS L'ATTENTE. CORDIALEMENT,

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.					100,00
T.V.A. a 10,00%					10,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.